

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Éditeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement, devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arragés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Rédacteur

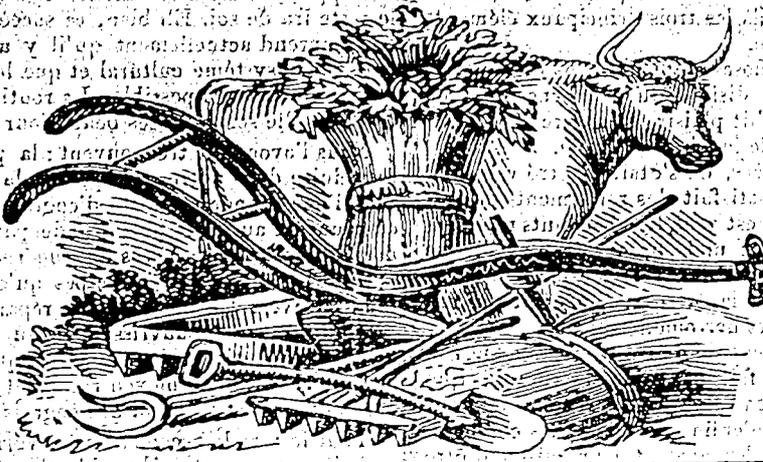
J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE

- Causerie agricole: La situation (Suite)
- Revue de la Semaine: Décès de Sir Georges, E. Cartier, notice nécrologique.
- Sujets divers: Le sucre de betterave et M. Gaudet, député de Nicolet. — Habillage d'un arbre à sa plantation. — Traitement de la fièvre de lait chez les vaches. — Confection du beurre. — Maladies des poules. — Maladies de Poë. — La patate. — Un grand défaut chez les cultivateurs.
- Petite chronique: Travaux de la saison. — Les canadiens aux Etats-Unis, chômage forcé.
- Recettes: Moyen d'aider la reprise des boutures. — Moyen de nourrir et d'engraisser les veaux après le sevrage.

CAUSERIE AGRICOLE

LA SITUATION

(Suite)

Ainsi l'agriculture souffre, elle vacille sur le bord d'un abîme qui menace à chaque instant de l'engloutir et pour éviter cette catastrophe nombre de propriétaires du sol suivent le courant de l'émigration.

Rien ne les arrête, ni les douceurs du gouvernement sous lequel nous vivons, ni la sainteté, ni les beautés, de nos institutions religieuses et civiles, ni les glorieuses traditions du passé, ni ce sol fécondé par le sang de nos héros et de nos courageux missionnaires. Ils oublient, ils méconnaissent tout, ils abandonnent parents, amis, patrie, pour courir après ce qu'ils appellent le bonheur et qui n'en est malheureusement que l'ombre.

Combien d'entre ces pauvres émigrants qui, partis avec les plus belles espérances, n'ont trouvé aux Etats-Unis que

misères et déceptions; et combien est grand le nombre de ceux qui désireraient revoir les lieux où se sont écoulés les jours de leur heureuse et paisible jeunesse. Qu'ils regrettent, aujourd'hui de s'être laissés tromper par l'appât des jouissances matérielles

Les malheureux expatriés qui gémissent actuellement sur la terre étrangère sans espérance de revoir le pays de leurs pères, orient à leurs compatriotes du Canada: restez dans vos paroisses chéries, goûtez le bonheur qui vous est aujourd'hui refusé. Le pain est abondant dans les Etats de l'Union américaine; mais il est arrosé de bien des larmes; ne laissez pas le bonheur pour ce qui n'en est que l'ombre.

Écoutez ces voix amies, instruons-nous par leur exemple et sachons tirer parti de la situation où nous sommes placés. Nous aussi, nous unissons notre parole à la leur et nous disons à nos compatriotes: le bonheur terrestre pour un cœur bien né est dans la patrie, ailleurs il n'y a que des déceptions. L'habitant des plages glacées de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique trouve le bonheur, sous son climat rigoureux et s'étiole dans des pays plus fortunés. Le Canadien serait-il moins attaché à sa patrie que de pauvres peuplades sauvages et barbares? Non, mais il a été trompé et court après une ombre qu'il n'atteint jamais.

On émigre pour mettre sa famille à l'abri du besoin, c'est là la raison de cette fièvre de déplacement pour le plus grand nombre. On émigre pour faire fortune, ou tout au moins pour s'acquiescer une honnête aisance.

Mais l'émigration est-elle le seul moyen de résoudre ce problème? Ne peut-on pas arriver à la fortune avec les forces dont nous disposons? Oui, nous le pourrions avec facilité même. Nous savons très bien que tous ne peuvent pas, comme nous, nous en connaissons un grand nombre qui prétendent que le Canada est trop peuplé pour ses ressources, et que les émigrants en partant ne laissent aucun vide. Ces gens sont ou trompés ou trompeurs, dans le premier cas

Propriétaire-Général de Québec

nous devons les plaindre; mais dans le second ils ne méritent que notre mépris.

Non, le Canada n'est pas trop peuplé. Oui, ses ressources sont plus que suffisantes pour nourrir et enrichir une population quatre ou cinq fois plus dense que celle qu'il possède actuellement.

Pour cela, trois choses sont nécessaires: l'amélioration de notre système de culture, l'établissement des manufactures surtout de celles qui tirent leurs matières premières de la terre, et la colonisation. Voilà les trois principaux éléments de notre prospérité nationale.

Jusqu'à présent peu de choses a été fait sous ce rapport. Cependant, comme nous le disions au commencement de notre dernière causerie, il fait plaisir de suivre le travail qui se fait dans les idées de la classe agricole.

Jusqu'à ces dernières années, on s'était montré rebelle à toute amélioration, on était satisfait des rendements des récoltes. On n'obtenait plus, il est vrai, les abondants produits qui avaient enrichi nos pères; mais on vivait, l'avenir ne paraissait pas trop sombre et surtout l'on espérait que le bon temps reviendrait et que la terre retrouverait son ancienne fertilité sans le secours des améliorations.

Aujourd'hui on est bien revenu de cette erreur. On s'aperçoit que le bon temps ne fait pas mine de revenir, que la terre s'appauvrit de plus en plus, que les récoltes ne vont toujours qu'en diminuant, qu'enfin de compte les enseignements des publications agricoles avaient leur raison d'être et que leurs sinistres prédictions se réalisent plus tôt même qu'on ne le pensait.

Depuis onze ans, la *Gazette des Campagnes* travaille avec ardeur à pousser les cultivateurs vers le progrès. Sans faiblesse et sans découragement, elle s'est constamment montrée le champion du perfectionnement dans les diverses branches de notre industrie agricole. Quelques misérables ont bien osé l'anéantir; ils l'ont combattu au moyen des mensonges les plus éhontés; ils ont cherché à l'effamer; un Bonnement a eu l'audace de lui reprocher de tenir la population canadienne dans l'immobilité. Mais qu'importe, en dépit de toutes les guerres, de toutes les mesquineries, elle a rempli la noble tâche qu'elle s'était imposée.

Sans nous faire illusion sur l'action bienfaisante de notre feuille, nous pouvons dire qu'elle a contribué plus que toute autre publication agricole à l'amélioration des procédés culturaux. Malheureusement, elle n'a pas fait autant de bien qu'elle l'aurait désiré, car elle manquait de moyens pécuniaires; mais si l'on avait voulu l'aider, si nos gouvernants avaient bien compris leur devoir vis-à-vis des cultivateurs, si les membres du Conseil Agricole avaient su apprécier le patriotisme désintéressé dont elle a donné tant de preuves; si l'influence de la *Gazette* aurait doublé, triplé, quadruplé et le perfectionnement de l'agriculture canadienne aurait suivi la même progression.

On a cru bien faire en agissant d'une manière toute opposée, on a préféré accorder ses faveurs à certains individus qui cherchaient avant tout leurs avantages personnels, on a voulu pour ainsi dire, acheter leur dévouement; mais on sait-on pas que le dévouement ne se vend pas, qu'il s'en fait de moment qu'on l'évalue à prix d'argent et que les vendeurs de dévouement ne sont que des égoïstes pour ne rien dire de plus.

L'histoire impartiale jugera entre nous et nos détracteurs et accordera à chacun la juste part de ce qui lui revient. En attendant, nous ne nous découragerons pas; nous continuerons à nous donner le plaisir de faire le bien en dépit des entraves que l'on nous suscitera.

Notre œuvre n'est pas encore terminée; tout au contraire elle n'est qu'à peine commencée. Nos travaux antérieurs ont réussi à faire reconnaître à la classe agricole que le système de culture généralement suivi en Canada est un système ruineux. C'est déjà un grand pas de fait.

Dans toute amélioration, le plus difficile à réaliser, n'est pas l'exécution de cette amélioration, ce n'en est au contraire, que la partie la plus facile. Du moment que l'utilité et l'opportunité d'une amélioration aura été bien reconnue, le reste ira de soi. Eh bien, ce succès, nous l'avons obtenu; on comprend actuellement qu'il y a beaucoup à améliorer dans notre système cultural et que les changements doivent se faire le plus tôt possible. La routine est en grande partie vaincue, elle sent que ses beaux jours sont passés.

Nous l'avons dit très-souvent: la première amélioration à introduire dans notre pratique est la production et l'utilisation d'une grande quantité d'engrais. Les plantes cultivées empruntent au sol la plus grande partie des substances qui doivent les nourrir. Après chaque récolte, la terre est donc appauvrie de tous les principes qu'elle a fournis aux végétaux cultivés. Eh bien, afin de réparer ces pertes, de faire disparaître cet appauvrissement du sol, il faut de toute nécessité lui restituer les matières qui lui ont été enlevées, et pour cela le seul moyen rationnel mis à la disposition du cultivateur c'est l'emploi des engrais.

Tout le monde reconnaît cette vérité aussi bien que nous; mais il reste une dernière objection. On dit qu'avec les moyens dont nous disposons, il est impossible de produire assez d'engrais pour suffire à tous nos besoins, c'est le dernier effort de la routine forcée dans ses derniers retranchements.

Nous avons plusieurs fois démontré que cette objection ne peut soutenir l'examen même le plus superficiel. Si l'on recueillait soigneusement les nombreux débris qui se perdent dans toutes les fermes; mauvaises herbes, fruits gâtés, cendres lessivées ou vives, curures de fossés, os, débris de boucherie, si l'on ne perdait pas les urines et les engrais humains, si l'on ne laissait pas les fumiers de ferme lavés par les eaux de pluie et desséchés par le soleil et les vents brûlants, il y aurait partout surabondance d'engrais.

Mais aujourd'hui, encore moins que par le passé on ne pourra se plaindre du manque d'engrais et cela nous amène à dire quelques mots d'une nouvelle phase dans le progrès agricole et en même temps d'une nouvelle source de richesse pour le pays tout entier. Nous voulons parler de la culture de la betterave et de la fabrication du sucre de cette plante.

Un fait mémorable et qui fera époque dans l'histoire de l'agriculture, canadienne vient d'avoir lieu dans la dernière session des Chambres fédérales. Un des députés des Communes, aidé puissamment par l'opinion publique, vient d'obtenir du Gouvernement du pays l'assurance qu'il ne sera prélevé aucun droit pendant dix ans sur le sucre manufacturé avec le jus de la betterave.

Cette assurance est la meilleure protection que puisse obtenir l'industrie sucrière. Il était important qu'il en fût ainsi. Les débuts de toute industrie sont nécessairement lents et chancelants; ils ont besoin d'être protégés et la Législature s'est montrée véritablement protectrice de l'agriculture en prenant cet engagement.

Dans tous les pays où les débuts de l'industrie sucrière ont été protégés, l'agriculture en a retiré des avantages énormes. C'est cette industrie qui a fait la richesse de l'Allemagne, de la Belgique, du Nord et de l'Est de la France. Elle sera aussi, si elle réussit en Canada, le point de départ de notre prospérité agricole, nous n'en doutons pas, car les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Les avantages que l'industrie de la betterave peut procurer à l'agriculture sont immenses. Fourrages, bétail, engrais, fertilité, production, tout augmente dans une énorme proportion.

Sous l'impulsion de cette industrie, l'ensemble de l'économie rurale progresse. La culture des racines équilibre les récoltes, obvie aux entrepises, assure les résultats généraux et agrandit le cercle des débouchés.

Le sucre paie amplement tous les frais de production et donne en sus au cultivateur un profit net assez élevé. En outre, il reste environ 18 pour 100 de pulpes excellentes pour l'alimentation des vaches laitières et l'engraissement des bestiaux.

On obtient ainsi de la betterave d'abord une denrée commerciale d'une haute valeur, puis du lait, du beurre, du fromage ou de la viande à très-bas prix et enfin une quantité de fumier suffisante pour entretenir le sol en un haut état de fertilité.

Voilà quelques-uns des avantages que l'agriculture tire de la betterave, et il faut reconnaître qu'ils sont assez importants pour nous faire augurer favorablement de l'avenir.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Un bien triste devoir nous incombe aujourd'hui. Un homme d'état éminent, un patriote sincère, franc et loyal, un politique consommé, une de nos plus grandes gloires nationales, Sir Georges E. Cartier, baronnet, ministre de la milice, vient d'être enlevé à l'amour du peuple canadien-français dont il a été un des plus fermes soutiens dans les luttes qu'il a eu à soutenir pendant ces dernières années. C'est la douleur dans l'âme que nous enregistrons cette mort, nous pourrions dire cette catastrophe, véritable calamité publique.

C'est le 20 courant que nous est parvenue cette douloureuse nouvelle, et elle a créé une immense sensation dans tout le pays.

Rien ne faisait présager une fin aussi prochaine, au contraire les derniers bulletins, nous permettaient de croire au complet rétablissement de l'illustre malade, et nous espérons le voir bientôt parmi nous prêt à poursuivre sa noble mission. On avait d'abord annoncé son retour pour le 15 courant. Plus tard nous apprenions que le voyage était retardé d'une semaine; mais une rechute imprévue est venue en quelques jours détruire nos dernières espérances.

Le peuple canadien tout entier regrettera longtemps cette mort; tous les partis, toutes les opinions ont senti qu'ils perdaient en Sir Georges E. Cartier un ami sincère et dévoué. En dépit des haines et des préventions, fruits amers de nos luttes politiques, tout le monde le regardait comme le type de la loyauté, du désintéressement et de la franchise. Il était considéré comme le canadien-français qui faisait le plus d'honneur à notre race.

Depuis vingt-cinq ans, il a été le plus ferme champion de nos droits. Le petit peuple canadien, englobé, englouti, pour ainsi dire, dans les flots toujours grossissants de nationalités rivales et souvent hostiles, semblait voué à l'anéantissement. Mais la Providence n'a pas permis qu'il en fut ainsi et l'homme que nous pleurons aujourd'hui a été le bras dont elle s'est servie pour nous donner une immense influence, malgré la faiblesse de notre nombre.

Que de fois n'avons-nous pas entendu le fanatisme religieux crier contre la domination française (*French domination*) l-Oni, la main ferme et le courage insurmontable

de Sir Georges Cartier ont fait dominer la nationalité canadienne-française sur toutes les autres nationalités du Canada. Par lui, nous avons commandé la situation, par lui nous avons conservé notre influence et nous nous sommes affermis contre les empiétements incessants des nationalités hostiles.

Sir Cartier s'est complètement identifié avec le pays tout entier et l'histoire de sa vie est aussi celle de notre patrie.

Nous n'entreprendrons pas de faire la biographie de ce regretté compatriote, sa vie si courte, mais si bien remplie demanderait des volumes pour être racontée et nous ne pouvons y consacrer que quelques lignes. C'est à peine si nous pouvons donner les dates des principales époques de son existence.

Sir Georges E. Cartier est issu des descendants de l'un des frères du célèbre navigateur Jacques Cartier de St. Malo, le fondateur de la colonie de la Nouvelle France aujourd'hui le Canada.

Il est né le 16 septembre 1814 à St. Antoine, Rivière Chambly, où plusieurs membres de sa famille résident encore. Son père l'envoya de bonne heure au Collège de St. Sulpice à Montréal, où il fit de brillantes et solides études classiques. Dans tout le cours de sa carrière, au milieu de ses plus glorieux triomphes, il conserva toujours le plus profond attachement pour la maison qui lui avait procuré le pain de l'intelligence.

En 1835, il fut reçu avocat, se livra avec succès à la pratique de sa profession et se créa bientôt une nombreuse clientèle.

Peu de temps après commença cette fiévreuse agitation politique qui se termina par l'insurrection de 1837. Il prit une part active dans la lutte, il mit sa parole, sa plume et son bras au service des patriotes canadiens contre les bureaucrates. Compromis avec les autres chefs de l'insurrection, il fut proscrit et chercha un asile aux Etats-Unis en attendant des jours plus paisibles.

En 1846, il épousa Demoiselle Hortense, fille de M. Edouard Raymond Fabre et sœur de Monseigneur Fabre. Il en eut trois filles dont deux sont encore vivantes.

En 1848, M. Cartier fut choisi pour représenter le comté de Verchères à l'Assemblée Législative, position qu'il occupa jusqu'en 1861. Il se montra dévoué partisan du ministère Lafontaine-Baldwin; et, après l'acte d'Union, il contribua puissamment à faire accepter le fait accompli et à tirer le meilleur parti possible de la situation qui venait de nous être faite.

En 1851, quand MM. Lafontaine et Baldwin abandonnèrent la vie publique, M. Cartier refusa de faire partie du ministère Hincks-Morin afin de pouvoir se livrer plus complètement à la pratique de sa profession. En 1853, il refusa encore le portefeuille de Ministre des Travaux Publics. Mais, en 1855, quand M. Taché fut chargé de choisir les ministres bas-canadiens qui devaient entrer dans l'administration McNab-Taché, il accepta un portefeuille.

En 1854, il prit une part active dans toutes les importantes réformes qui firent de cette session une des plus mémorables que notre histoire parlementaire ait eu à enregistrer; telles sont la sécularisation des Réserves du clergé, l'abolition de la tenure seigneuriale, la création du fond d'emprunt municipal et celle du Grand-Tronc.

C'est à cette époque que commença véritablement cette guerre ardente, acharnée qu'il a depuis continuée sans interruption contre le *rougisme* canadien. Les libéraux menaçaient d'anéantir les institutions religieuses du pays, leurs organes dans la presse et leurs représentants étaient bien

connus par leurs principes subversifs et immoraux.

Le Canadien était alors plus encore qu'aujourd'hui fermement attaché à ses institutions et ne souffrait pas qu'on y touchât. M. Cartier tira un excellent parti de cette situation. Il se constitua le champion, le défenseur dévoué des intérêts religieux et sociaux. Avec ces armes puissantes, il remporta des victoires éclatantes sur toute la ligne et s'acquitta une réputation, un prestige que les années n'ont pu affaiblir.

En entrant dans le Ministère McNab Taché, M. Cartier devint l'allié de Sir John A. MacDonalld auquel il avait toujours été opposé avant cette époque. Cette alliance n'a jamais cessé depuis.

En 1855, eut lieu la ratification du Traité de réciprocité. L'année suivante fut remarquable par l'établissement des Ecoles du Nouveau-Brunswick, la création de l'Université Laval, la passation d'une loi rendant électif le Conseil Législatif et fixant à huit ans la durée du mandat des Conseillers et par l'arrivée au pouvoir du ministère Taché-MacDonalld.

En 1857, Sir Etienne Taché ayant abandonné le pouvoir, Sir John A. MacDonalld fut nommé premier ministre et Sir Cartier chargé d'organiser la section bas-canadienne du nouveau ministère. Il travailla alors à fusionner les deux partis qui se divisaient le Bas-Canada et fit offrir un portefeuille à M. Dorion ; mais celui-ci refusa.

En 1858, eurent lieu les élections générales, elles furent un succès éclatant pour le parti conservateur dans le Bas-Canada. Les représentants de ce parti furent presque tous élus après toutefois s'être engagés à voter contre Ottawa comme capitale. Les candidats rouges avancés, au contraire, furent balayés sur toute la ligne.

En Haut-Canada, les choses prirent une tournure toute différente, les *grits* furent victorieux partout. Aussi, cette session de 1858 commença-t-elle sous les auspices les plus menaçants et un vote de non-confiance ayant été adopté au sujet de l'adoption d'Ottawa comme siège du gouvernement, le ministère fut forcé de résigner.

MM. Brown et Dorion furent alors chargés de former une nouvelle administration qui fut anéantie immédiatement sous le coup d'un vote de censure directe. M. Cartier revint au pouvoir avec tous ses collègues.

En 1861, M. Cartier, comprenant l'immense influence que lui donnerait la position de représentant d'une grande ville, posa sa candidature à Montréal contre M. Dorion et l'emporta sur ce dernier par une majorité de 21 voix. Eu même temps, M. Brown était battu en Haut-Canada.

La puissance de M. Cartier paraissait alors fortement établie, lorsque fut amené sur le tapis le fameux bill de milice. A sa seconde lecture, ce bill fut rejeté et amena la résignation du ministère.

L'administration MacDonalld-Sicotte lui succéda ; mais elle ne vécut que onze mois, fut remplacée par le ministère MacDonalld-Dorion et de nouvelles élections eurent lieu en 1863.

Les principaux chefs de la nouvelle administration furent battus et M. Cartier revint au pouvoir.

Occupant la faible majorité qui soutenait son administration lui fit comprendre que sa résignation était devenue nécessaire, ce qu'il fit avec tous ses collègues. Alors Lord Monk chargea Sir E. P. Taché de former un nouveau ministère. M. Taché s'adjoignit Sir John A. MacDonalld pour constituer la section haut-canadienne ; mais Sir Georges Cartier continua virtuellement à gouverner comme par le passé.

Cette nouvelle combinaison menaça d'être de courte durée ; car un vote de censure adopté par deux voix de majorité amena bientôt une crise ministérielle. M. Cartier, reconnaissant que tous les partis étaient impuissants à gouverner et que les continuel tiraillements dont la représentation nous donnait l'exemple paralysaient l'énergie du pays, voulut rendre la paix à la province, en s'alliant avec l'Hon. G. Brown et son parti aux conditions de substituer l'union fédérale à l'union législative, de constituer des pouvoirs provinciaux séparés et d'accorder la représentation d'après la population pour le parlement fédéral. Après bien des pourparlers, des allées et venues, ces conditions furent acceptées et la Confédération des Provinces britanniques de l'Amérique du Nord eut lieu.

En conséquence de nouvelles élections se firent en 1867, et sur 65 membres que la Province de Québec avait droit d'avoir au parlement fédéral, elle choisit 50 conservateurs et 15 libéraux.

Depuis ce temps, jusqu'en 1872, Sir Georges E. Cartier régna et gouverna les Provinces de la Confédération canadienne.

Malheureusement il fit des fautes qui ébranlèrent la confiance que les catholiques lui avaient vouée, et en 1872 Montréal qu'il avait comblé de tant de bienfaits, Montréal, qui lui devait en grande partie sa richesse et ses progrès, lui refusa sa confiance et il y fut défait par une majorité écrasante.

Cette défaite et l'ingratitude avec laquelle il venait d'être traité contribuèrent beaucoup à altérer sa santé déjà assez faible. Il partit pour l'Angleterre afin de pouvoir trouver quelque soulagement dans la solitude et le repos. Il n'y trouva que la mort.

Jusqu'à ces derniers moments, son nom a été un signe de ralliement, il était considéré comme la personnification du parti conservateur, et celui-ci ne fait que remplir un devoir sacré en pleurant la mort de son premier chef.

Il laisse parmi le peuple canadien, un glorieux souvenir. Dieu veuille que son départ ne nous soit pas trop fatal !

— Vendredi le 23 courant eut lieu l'ajournement de la présente session du parlement fédéral.

Mais ayant de donner aux membres le plaisir de rentrer dans leurs foyers, Sir John A. MacDonalld proposa qu'une humble adresse fût présentée à Son Excellence la priant de vouloir bien donner des ordres pour que les funérailles du regretté Sir Georges E. Cartier fussent faites aux frais de la Puissance et qu'il fût élevé à sa mémoire un monument rappelant la douleur publique d'une si grande perte.

Sir John A. MacDonalld appuya sa motion par un beau discours dans lequel il énuméra les immenses services que Sir G. E. Cartier avait rendus au pays, les qualités éminentes qui le distinguaient, le rôle important qu'il a joué dans notre histoire et termina en disant que la postérité gardera longtemps sa mémoire avec respect.

Quelques membres de l'opposition et surtout MM. Mackenzie et Holton s'opposèrent à cette motion. Le premier dit que cette demande était sans précédent dans notre histoire. Il cita les noms de Sir H. Lafontaine et de l'Hon. M. Baldwin qui malgré les éminents services rendus au pays n'ont reçu aucun honneur public.

Sir Cartier, dit-il, a été l'homme d'un parti et ses services n'ont été que des services de partis qui sont considérés par un grand nombre comme dommageables au pays.

Malgré cette opposition, la proposition fut adoptée par une majorité de 25 voix.

Après quelques affaires de routine, Son Excellence fit

mander les membres des Communes et donna la sanction royale à un grand nombre de bills. Puis la Chambre s'ajourna jusqu'au 18 août.

Le sucre de betterave

A une séance de la Chambre des Communes, M. Joly ramena la question de fabrication du sucre de betterave.

Le député de Lotbinière demanda que le sucre de betterave fut exempt de droit pendant dix ans et fit une motion dans ce sens. Plusieurs orateurs avaient pris la parole, entr'autres M. Gaudet, député de Nicolet. Voici le discours de M. Gaudet à cette occasion :

" M. le président, en ma qualité de cultivateur, représentant une division électorale composée pour le plus grand nombre de cultivateurs, on me permettra de dire que je concours, avec plaisir, dans les résolutions de l'honorable membre de Lotbinière, demandant que la fabrication du sucre de betterave soit exempté des droits d'accises durant dix années.

Depuis assez longtemps que le besoin de manufactures et d'industrie de tout genre se fait sentir pour employer nos jeunes gens ici, il me semble que le Gouvernement ne serait pas justifiable de refuser cela, ce serait à mon avis un moyen de diminuer cette malheureuse émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis; c'est aussi l'intérêt de la Puissance de le faire. Après que ces fabrications de sucre seront bien établies et prospères ce sera le temps de leur faire payer des droits pour aider à maintenir la barque de l'état. Mais comme il faut des capitaux assez considérables pour commencer ces opérations, et qu'il nous faut avoir recours à des étrangers, vu que nous n'avons pas d'hommes compétents dans le moment, il me semble que ce serait impolitique de la part du Gouvernement de se refuser à cela. Une des principales raisons qui empêchent le Gouvernement de se rendre au désir de l'hon. Membre de Lotbinière, est, paraît-il, la crainte d'une grande diminution dans le revenu de la Puissance, par la grande quantité de sucre qui pourrait se fabriquer durant ces dix années. Je puis assurer le Gouvernement que ce danger n'est pas aussi grand qu'il le pense, la matière brute devant être fournie par les cultivateurs, les essais de ce genre sont généralement assez difficiles à faire faire pour la bonne raison que le résultat est incertain, et que la position précaire des cultivateurs ne leur permet pas de faire de grands risques; en envisageant cette question au point de vue de l'intérêt des cultivateurs, je n'hésite pas à dire, que le Gouvernement, ne devrait pas refuser cette juste demande.

" Les cultivateurs ont besoin d'être aidés pour faire face à la crise dans laquelle ils se trouvent; impossible à tous cultivateurs éloignés des grands centres de pouvoir rencontrer les dépenses de la main-d'œuvre avec les revenus de la propriété, en ne cultivant que le blé, l'avoine, l'orge, les pois et le sarazin, le plus grand nombre de ces articles n'ayant pas d'écoulement. Le foin à 4 et 5 piastres le cent ne peut pas payer non plus, quand il faut donner aux hommes une piastre ou une piastre et demi par jour. Dans l'espoir que la culture de la betterave pourrait payer un peu mieux que les articles que je viens de mentionner, je sollicite donc l'adoption de ces résolutions. N'auraient-elles que l'effet de retarder nos compatriotes au foyer paternel, il me semble que nous serions par là passablement récompensés de toutes pertes que l'on pourrait faire sur les droits du sucre; ces quelques compatriotes ne coûteraient pas plus à la Puissance que ceux que nous allons chercher à grand frais; et dont un

assez bon nombre ne font que passer sur notre sol.

L'encouragement des grandes entreprises pour le commerce et la navigation est excellente, mais il ne faudrait pas mettre en oubli l'agriculture, qui à mon avis forme la principale colonne de l'édifice social. Je termine en sollicitant de nouveau l'adoption de ces résolutions et en demandant à cette honorable Chambre de l'avoir retardé sans avoir pu l'intéresser." — *Journal des Trois-Rivières.*

Habillage d'un arbre à sa plantation

Dans le *Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir*, M. J. Courtois s'exprime ainsi au sujet du chevelu des racines à la plantation :

" Quand, avant de planter un arbre à fruit, tel que les pépiniéristes nous le donnent, on examine ses racines; on en trouve de grosses et de moyennes, de petites. Les grosses et les moyennes doivent être raccourcies; on est d'accord. J'ajoute qu'elles doivent être énergiquement, en ne laissant rien des parties qui ont été éclatées ou menbrées. Mais que faire des petites, qui, implantées sur les grosses et les moyennes, ont mérité, par leur ténuité, d'être appelées chevelu? "

Des auteurs et des praticiens en font le plus grand cas, et veulent qu'on les respecte scrupuleusement. J'ai été longtemps de cet avis. Je suis tout autre aujourd'hui. Ce chevelu, destiné à périr, doit être complètement enlevé. Desséché, il est un embarras; vivant, il nuit au jeu des grosses et des moyennes racines, seules capables d'émettre des racines nouvelles assez fortes pour assurer la reprise et une bonne végétation; il est, de plus, un obstacle à l'adhérence de la terre aux racines, point essentiel.

Nous serions assez porté à croire que M. Courtois est dans le vrai pour un grand nombre de cas, et sans aller jusqu'à dire que le chevelu est nuisible à la reprise d'un arbre, nous pensons que son abondance et la longueur des grosses racines ne font pas des conditions indispensables à la réussite d'une plantation, comme le croient beaucoup de personnes. Voici quelle était à ce sujet l'opinion du célèbre de La Quintinie :

" Pour préparer un arbre, tant par la tête que par la racine, devant que de planter,

J'estime qu'il faut ôter tout le chevelu.

Ne conserver que peu de grosses racines, et que ce soit surtout les plus jeunes, c'est-à-dire les plus nouvelles.

La plus longue en arbre naine ne doit pas céder huit à neuf pouces, et en arbres de tige environ un pied. . .

J'ai souvent planté des arbres avec une seule racine et ils ont bien réussi. . .

Traitement de la fièvre de lait

Les vaches qui sont trop bien nourries ou qui se trouvent dans de trop bonnes conditions au moment du part sont fort sujettes à avoir la fièvre de lait. Or, comme il est difficile de prévenir cet excès de graisse chez certains animaux et qu'il peut arriver que des vaches achetées quelques semaines et même quelques jours avant de donner leur veau, se trouvent dans de hautes conditions, nous ne pouvons trop recommander à nos lecteurs le traitement suivant, afin de prévenir les effets désastreux de cette fièvre.

On réduit de moitié la ration d'eau ordinaire dès que les premiers symptômes du part se déclarent. Après la naissance du veau et pendant trois ou cinq jours—suivant le cas—on donne à la mère deux fois par jour et en assez grande quantité, de la farine d'avoine dans de l'eau tiède, et contenant à chaque repas une livre et demie de mélasse; on mieux encore, de cassonade.

L'eau pure est abandonnée et la nourriture ordinaire est fournie à la discrétion des vaches, mais pendant trois ou quatre jours l'on doit traire de trois heures en trois ou quatre heures en laissant chaque fois un peu de lait dans le pis de la vache. Au bout de cinq jours les rations d'eau et de nourriture sont reprises comme avant le part et la traite a lieu deux fois par jour comme pour les autres vaches de l'étable.

Nous ajouterons que nous savons par expérience que dans des cas d'affaiblissement—non d'inflammation—un bon verre de cognac dans un barbotage chaud a donné d'excellents résultats.—P. T.

Confection du beurre

Chez nous, au Tourne-Bride, et du temps de ma pauvre mère, comme encore en ce moment-ci chez les gens de l'endroit, on levait et on lève la crème pour faire le beurre ; à Lagny, nous nous y prenions autrement, et les choses n'en allaient que mieux : aussitôt le lait refroidi, on le versait dans la baratte et on l'agitait. C'est le seul moyen d'obtenir la quantité. Quant au bas beurre, nous en faisons de la soupe qui ne nous plaisait point d'abord, mais à laquelle on s'habitue vite. Dans le cas où vous n'en voudriez point, nous le donnerions aux porcs à l'engrais, qui s'en réjouiraient et en profiteraient.

Tout bien compté, reprit Philippe, il n'y a pas dix ménagères au cent qui sachent faire du beurre irréprochable ; et cependant, pour y arriver, la recette n'est pas longue : il suffit d'avoir de bons herbages ou de bons fourrages pour se procurer le lait de bonne qualité ; et dès qu'on a ce lait, il suffit de le refroidir vite, de le battre sans retard pour obtenir du beurre qui deviendra du beurre de choix si l'on a soin de le laver à plusieurs eaux, et jusqu'à ce que la dernière eau en sorte parfaitement claire. Ce qui fait le mauvais beurre, c'est la mauvaise herbe, la vieille crème qui s'est épaissie à l'air, et le lavage insuffisant. Quand, au lieu de battre le lait, on veut à toute force attendre la montée de la crème pour battre celle-ci, on devrait tout au moins ne pas la conserver plusieurs jours dans de larges terrines, et la verser dans des vases à ouverture étroite, où l'air nuirait moins à ses qualités.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cet article de la fabrication du beurre qu'en reproduisant le passage suivant, que nous engageons fortement quelques-unes de nos fermières qui sont superstitieuses à bien méditer.

Lorsque je racontais à Madame ce qu'on attribue chez nous aux sorciers, elle me regardait en face, souriait doucement, et me répondait : Mon enfant, le sorcier, c'est le lait malpropre, la crème trop vieille, le froid trop rude ou la chaleur trop forte ; toutes les fois que la laiterie sera bien tenue, que la baratte sera refroidie en été et réchauffée en hiver, le beurre ne se fera guère attendre.—P. JOIGNEAUX.

Maladies des poules

Diarrhée.—Maladie produite par une nourriture trop mouillée et trop aqueuse. On nourrit la volatile, de pois cuits, d'orge et de pain trempé dans du vin ou plutôt dans une infusion de camomille, faite avec du vin chaud.

Goutte.—Cette affection est toujours causée par l'humidité du poulailler. On la reconnaît au gonflement des jambes et à la difficulté de marcher. On y remédie en plaçant les poules dans un lieu sec et chaud.

Maladie du croupion.—Cette maladie, occasionnée par la malpropreté et l'infection du poulailler, a pour symptômes la constipation, la lenteur dans la démarche, un sommeil troublé, un air triste, la tête penchée, la queue traînante, les plumes hérissées. La poule ne gratte plus la terre ; enfin, une tumeur se forme autour du croupion.

Il faut inciser cette tumeur avec un instrument tranchant et la presser avec le doigt pour en faire sortir le pus. On lave ensuite la plaie avec du vinaigre ou du vin salé, et l'on donne aux poules une nourriture rafraîchissante, telle que du son d'orge ou du seigle bouilli et de la laitue. Mais l'un des premiers soins à prendre, est d'assainir le poulailler.

Pépie.—Cette maladie est causée par le défaut d'eau ou par son impureté. La cessation de l'appétit, un air triste, une voix rauque et faible, le bec ouvert comme si la respiration était gênée ; tels sont les symptômes de cette affection. Il se forme, au bout de la langue, une pellicule d'un blanc mat, qu'il faut enlever avec une aiguille ou un canif. On lave ensuite la plaie avec du vinaigre, et on l'enduit de beurre frais. Il faut, durant quelque temps, nourrir l'animal de son mouillé.

Pustules.—Dans cette maladie, le cou, ainsi que plusieurs

autres parties du corps de la poule, se couvrent de pustules nombreuses. On lui donnera de la laitue hachée et de l'eau à laquelle on mêlera une petite quantité de cendres de bois neuf, passée au tamis. Cette affection étant contagieuse, on isolera les poules qui en sont atteintes.

Roupie.—Cette maladie est également contagieuse. Un écoulement d'humeur, le tremblement, des yeux éteints, tels sont ses principaux symptômes. Les poules atteintes par la roupie doivent être séquestrées. On les tiendra chaudement, et on leur donnera une bonne nourriture.

Toux.—Cette dangereuse affection est causée par une accumulation de petits vers dans le gosier de la poule. Elle se manifeste par une toux sourde et haletante. On emploiera contre ces vers des décoctions de plantes amères, telles que l'absinthe, la camomille, etc.

Vermine.—Cette incommodité, dont l'excès amène la maigreur de la poule, est souvent le résultat de la malpropreté du poulailler. On détruira la vermine en faisant à la poule des lotions d'eau de savon ou avec une décoction de camelin et d'absinthe. On prévient d'ailleurs l'accumulation de la vermine sur les poules, en plaçant dans la basse-cour quelques petites tas de sable où elles pourront se rouler.

Maladies de l'oie

Plusieurs des maladies de l'oie sont à peu près les mêmes que celles de la poule ; les symptômes en sont peu différents et le traitement semblable. Nous renverrons donc à l'article de la poule pour la diarrhée, la maladie du croupion, la pépie, la vermine. Nous ne parlerons donc que des maladies suivantes :

Constipation.—Lorsque l'oie s'arrête souvent, comme pour fienter, sans résultat, on reconnaît qu'elle est atteinte de constipation.

Cette maladie résulte d'une trop grande abondance de nourriture sèche, surtout de chenevis et d'avoine. On donnera à la volaille malade deux cuillerées d'huile d'olive ; si elle se refuse à ce remède, on lui fera prendre de la farine de seigle délayée dans de l'eau avec un peu de manne et de la laitue hachée.

Étouffement.—Quand on engraisse une oie, si l'on remarque des symptômes d'étouffement, il faudrait immédiatement la saigner pour que sa chair ne devienne pas noire.

Fracture.—Si l'oie se cassait une patte ou un ergot, il faudrait l'enfermer, avec de l'eau et une bonne nourriture, dans une grande pièce où elle ne puisse trouver à se percher. La partie blessée ne doit pas être liée.

Indigestion.—Les oies qu'on engraisse sont sujettes aux indigestions. On leur fait alors avaler un peu de manne délayée dans de l'eau chaude, et on leur donne quelques jours de liberté.

Vertige.—Les oies atteintes de ce mal, ont les ailes trébuchantes, le cou allongé. Elles secouent la tête, et refusent la nourriture. L'animal est ensuite pris d'un vertige qui se termine par la mort, si on n'y apporte immédiatement remède. Cette maladie est causée soit par le sang qui afflue au cerveau, soit par la présence d'insectes dans les oreilles. Pour sauver l'oie, on la saignera au pied, à une veine très-apparente placée sous la peau qui sépare les ongles.

La patate

La patate est devenue un objet de première nécessité. Sans ce tubercule précieux, on ne saurait vraiment pas comment se nourrir dans les campagnes et nous pouvons, sans crainte, ajouter dans les villes ; aussi la culture de la patate a-t-elle pris des proportions énormes. Il ne faut donc pas s'étonner que l'inquiétude s'empare des esprits, lorsqu'une maladie quelconque attaque cette plante populaire. Les campagnards ont déjà été fort effrayés, il y a quelques années, alors que les patates se gâtaient non-seulement dans la terre, mais encore là où elles étaient entreposées ; ces craintes étaient fondées, et dans certaines localités le mal était si considérable que ce tubercule devenait en quelque sorte un objet de luxe.

Nous n'avons jamais été fort inquiet et nous avons toujours

pensé que la nature, qui a horreur du vide et qui fait tant d'efforts pour perpétuer les espèces, rétablirait les choses dans leur état normal; nous savions bien qu'il pourrait y avoir une période de souffrance plus ou moins longue, mais nous avions confiance dans l'avenir et les faits nous ont complètement donné raison. L'homme s'agite le plus souvent, comme le diable dans un bénitier, il se désole, sans vouloir jeter sérieusement les yeux sur l'harmonie de la nature qui peut être détruite pendant un certain temps, mais qui nécessairement se rétablit peu à peu. C'est ainsi que les choses se sont passées pour la maladie des patates, pour l'œdème de la vigne; c'est ainsi qu'elle se passera pour la maladie des vers à soie, pour le phylloxera, ce nouveau fléau qui ravage les vignes. Les hommes et les végétaux sont soumis à certains cataclysmes auxquels ils pourront toujours difficilement se soustraire, quoiqu'ils fassent. Nous ne voulons pas décourager pour cela les chercheurs, mais nous ne voudrions pas les voir ainsi jeter des cris d'alarme et déclarer que le mal pourrait bien être incurable.

Voici une nouvelle maladie de la patate qui règne dans plusieurs endroits.

Les patates, au lieu d'avoir de fortes pousses, provenant de germes fortement constitués, ne donnent que des tiges grêles, menues, très-peu convenables pour la reproduction. Dans certaines localités ce phénomène se produit dans la proportion effrayante de 60, 70, 80 et 90 p. 0/0, mais on n'annonce cependant pas qu'il se généralise.

Quelle peut être la cause du mal que nous venons de signaler? Ici on ne peut se livrer qu'à des conjectures. On dit qu'il faut attribuer cette végétation anormale au mauvais choix des variétés nouvelles, ou bien à celui de tubercules dont la maturité n'était pas complète, à cause de l'arrachage hâtif qui a lieu généralement depuis quelques années, afin de soustraire la patate à la maladie qui engendre la pourriture dans le sol; par suite les tubercules mal constitués se seraient affaiblis et ne produiraient que des bourgeons malingres. On déclare aussi que, dans les assolements, les patates reviennent trop souvent à la même place; ce qui n'est peut-être pas bien exact, car cette plante n'occupe pas une assez large place dans les assolements pour qu'on ne cherche pas à la mettre dans un sol différent, dans le double but de nettoyer ce sol et de le préparer, par de grosses fumures, à la récolte suivante. Dans ces sortes de choses, on aime bien répéter: *post hoc, ergo propter hoc*. Ce fait a lieu, donc il provient de telle chose, et c'est ainsi que l'on veut aller au fond de mystères impénétrables.

On a soutenu aussi que l'égermage, c'est-à-dire l'opération qui consiste à enlever les germes, avant la plantation, avait contribué à produire la fileusité, c'est le nom que l'on donne à la nouvelle maladie, si maladie il y a. Il est certain, qu'en poussant, le tubercule s'épuise, et qu'il contient alors une moins grande quantité de substance propre à nourrir la plante pendant son jeune âge, mais de tout temps, on a pratiqué l'égermage et c'est seulement, depuis quelques années, que l'on constate la fileusité. Sans aucun doute il serait préférable de prendre des précautions pour empêcher les patates de pousser, ce qui n'est pas impossible, nous le savons bien tous; il suffit pour cela de ne pas tenir les semences dans un lieu trop chaud, de remuer le tas de temps en temps afin de placer le dessous dessus, etc.; etc. Un de nos amis, M. le comte de Lautrec, fait mieux que tout ça dans la Loire-Inférieure, au château de Briort, près Nantes: il place les patates de semence sous un hangar et les laisse par conséquent exposées aux rigueurs du froid; il en perd, sans contredit, un certain nombre, mais celles qui restent se trouvent dans les meilleures conditions et deviennent plus robustes; d'ailleurs elles se sont habituées peu à peu à ce régime et aujourd'hui les pertes subies se réduisent à de minimes proportions. Nous devons cependant faire observer que, lorsque les froids sont très-intenses, on prend quelques précautions et les tas sont couverts avec un lit de paille ou de toute autre façon.

Pour faire disparaître le mal, M. Carrière conseille de changer annuellement les semences, tout au moins jusqu'à ce que le fléau ait entièrement disparu, en ayant tout particulièrement soin d'accorder la préférence aux patates les plus méritantes

et par conséquent exemptes de l'affection.

En résumé, M. Carrière pose les règles suivantes:

1o. Changer les semences chaque année en les tirant des localités où il n'y a pas trace d'affection.

2o. Attendre, pour planter, que les bourgeons ou germes commencent à se développer, afin de pouvoir choisir et rejeter les tubercules qui ne présenteraient pas des germes gros et bien nourris.

3o. Mettre les patates destinées à la plantation dans un lieu aéré et, autant que possible, pas trop entassées, afin d'éviter qu'elles ne poussent de trop bonne heure et de n'être pas obligé de pratiquer l'égermage, lors même que l'on devrait planter un peu plus tôt.

4o. Eviter autant que possible de planter dans les endroits où, plusieurs fois, en peu d'années, il y a eu des patates.

Ces prescriptions sont incontestablement excellentes, mais nous ne sommes pas bien certain qu'elles fassent disparaître la fileusité et, ce qui nous fait douter, c'est que là où on a planté des tubercules possédant des germes bien caractérisés, l'inconvénient s'est tout de même produit.

M. Couturier pense qu'il n'y a pas grand avantage à planter des tubercules gros, moyens et entiers, et il déclare qu'il lui est souvent arrivé de planter des fragments de patates et d'avoir de plus beaux produits qu'avec des tubercules entiers. Nous ne partageons pas cette opinion qui nous paraît être une hérésie culturale, car l'exception ne doit pas faire règle; de ce qu'un jument médiocre et un étalon mauvais produisent quelque fois un beau et bon poulain, il ne faut pas en conclure qu'il n'y a pas avantage à se servir de producteurs d'élite: or, les grosses patates sont sans contredit des reproducteurs d'élite végétaux; et nous ne cesserons de répéter que les habitants des campagnes ont toujours tort quand ils n'emploient pas pour semences ou pour plants tout ce qu'ils trouvent de plus beau et de plus parfait. La plus sérieuse cause de dégénérescence des espèces provient certainement de ce que les reproducteurs ne sont pas choisis avec assez de soin, aussi ne sommes-nous pas tout à fait de l'avis de ceux qui répètent sans cesse: changez vos semences le plus souvent possible; nous croyons au contraire qu'il est préférable de faire soimême des cultures spéciales pour obtenir de bonnes semences car, de cette façon, on sait toujours parfaitement à quoi s'en tenir, tandis que lorsque l'on achète, on est exposé à subir toutes fraudes et on trouve souvent plus mal que ce qu'on laisse de côté. Il ne nous semble donc pas qu'on doive s'effrayer outre mesure de cette nouvelle maladie dite *fileusité*, car elle disparaîtra au moment où on s'en doutera le moins. Dans tous les cas, il est important de se livrer à des cultures rationnelles consistant à semer de bons sujets d'élite, à bien ameublir le sol, à fournir un engrais d'écurie bien conditionné et contenant une assez forte dose de potasse, de sarcler et de biner plusieurs fois avec soin, et ne pas oublier que la patate aime avant tout un sol sablonneux, tandis qu'elle ne se plaît pas là où domine l'argile et une trop grande humidité. Voilà, sans contredit le meilleur moyen pour se préserver de la fileusité et pour obtenir des récoltes abondantes.

Dans quelques localités, on constate encore une autre maladie, nous voulons parler du ramollissement des tubercules; les tiges et les feuilles jaunissent et les patates deviennent molles, comme si elles étaient gelées; elles restent dans cet état, sans se perdre, mais ne sont bonnes à rien. On s'est jeté dans de nombreuses conjectures pour tâcher de savoir d'où pouvait provenir cette affection, mais la cause n'a pas été le moins du monde découverte; on s'est livré à des examens physiologiques, anatomiques et on n'en savait pas davantage après qu'avant. Oh! la science est bien impuissante quand il s'agit de découvrir les secrets de la nature, et ses prétentions sont souvent au-dessus de ses forces.

Nous l'avons dit et répété bien des fois aux agriculteurs: il faut toujours se tenir dans de justes limites et ne jamais se jeter dans des exagérations quelconques, soit qu'il s'agisse d'animaux, soit qu'il soit question de végétaux; nous avons la certitude que ceux qui observeront ces principes s'en trouveront toujours bien. — A. DE LAVALLETTE.

Un grand défaut chez les cultivateurs

Quelque part que l'on aille parmi les cultivateurs du sol, il est très-rare de les voir sauver l'accumulation des engrais de leurs étables, de leurs cours et de leurs poulaillers, et les appliquer à leurs champs en besoin. Dans la plupart des cas, ils parlent sérieusement de sauver le fumier, dont ils vantent la valeur; mais, là s'arrête leur zèle: on laisse des tas de fumier rester là où la pluie en emporte les plus précieuses qualités, où il se gâche inutilement et sans raison. Il semble que c'est pour eux de la dernière considération d'appliquer le fumier au sol. L'an dernier, nous avons visité les résidences d'une vingtaine de fermiers, près des bâtisses, desquels des tonnes de fumier d'étable et de cour, qui avait été foulé tout l'été par les animaux et avait été gaspillé par la pluie, le soleil et le vent, jusqu'à ce que plus de la moitié de sa valeur fût perdue. Dans un cas, les volailles s'étaient juchées des années et des années dans les petits arbres le long du grand chemin, et il s'était amassé un tas de meilleur fumier, valant au moins une demi-tonne de guano. Mais chaque averse emportait des livres de cette excellente matière soluble. Les cendres de la cuisine et du salon étaient éparses dans la rue au lieu d'être étendues autour des arbres fruitiers et des vignes. Souvent la cour des vaches était convertie de bon fumier d'une épaisseur de trois ou quatre pouces, qui après une pluie, rendait la cour très malpropre. Leurs prairies, leurs pâturages et leurs champs de grain prouvaient à leur apparence qu'ils avaient grand besoin du fumier et des cendres qu'on laissait perdre de la manière la plus inqualifiable. Que l'on nettoie donc les cours et les étables, quelque temps avant les travaux du printemps, qu'on étende ces accumulations de fumier sur les prairies, les prés ou les pièces de grain et la récolte de foin et de grain, et l'herbe donneront une récolte double la saison suivante, sans compter que les vaches auront une cour nette et propre. Les terres à foin ont aussi besoin d'une généreuse couche de cendre: les arbres fruitiers bénéficieront aussi d'une couche de cendre. Soyons donc cultivateurs économes: sachons tirer profit de tout. A cette condition seulement nous réussirons, nous obtenons des résultats qui paieront. — *Moniteur Acadien*.

Petite Chronique

Travaux de la saison.—Les travaux des semailles se font avec une excessive lenteur, partout où se plaint de la fraîcheur constante de la température et dans plusieurs localités les terres souffrent beaucoup de la sécheresse.

On nous écrit de D'Aillebout: "Je viens de terminer mes semailles. La sécheresse est extrême ici et ceux qui ont des terres fortes et de faibles attelages ne peuvent mettre leur grain en terre. Il y en a chez qui les travaux sont complètement arrêtés."

Dans les paroisses du bas du fleuve, il y a longtemps que les semailles se sont faites aussi tard que cette année; cependant on espère encore les faire assez à temps pour que les plantes aient le temps de mûrir avant les gelées de l'automne.

Emigration aux Etats-Unis.—Il y a environ trois semaines, cinq familles de journaliers, mais vivant assez bien à St. Hyacinthe, vendaient leurs meubles, et prenaient la route des Etats-Unis, ce pays de Cocagne où "l'on gagne de grosses gages à ne rien faire." Vers le milieu de la semaine dernière, toutes ces pauvres gens revenaient à St. Hyacinthe, après avoir dépensé jusqu'au dernier sou le prix de vente de leur modeste ménage. Ils ont trouvé toutes les places encombrées aux Etats, et les seuls prix qu'ils auraient pu avoir sont 75 cts. ou \$1.00 par jour pour les hommes seulement. Ces pauvres gens rapportent que beaucoup de Canadiens reviendraient au pays, si la honte ne les retenait, ou plutôt s'ils avaient de quoi payer leur passage. — *Courrier de St. Hyacinthe*.

RECETTES

Moyen d'aider la reprise des boutures

L'emploi du collodion pour boutures est connu; mais M.

Vavin, président honoraire de la Société d'agriculture et d'horticulture de Pontoise, appelle l'attention des horticulteurs sur un procédé dont il a obtenu d'excellents résultats. Pour réussir, il faut que le collodion soit très-charge (de coton, environ deux fois autant que celui dont on se sert pour la photographie. Il est bon de n'en préparer qu'une petite quantité à la fois, cette matière sechant très-promptement.

Voici, d'après M. Vavin, comment il faut procéder: Les boutures une fois préparées, les laisser à l'air jusqu'à ce que l'humidité soit en partie évaporée; puis tremper les extrémités dans le liquide, afin que la plaie se couvre d'une légère couche de vernis, qui empêche toute évaporation; l'air ne peut ainsi entrer dans la plante.

Laisser sécher une minute environ et les retremper de nouveau; au bout de quelques minutes, cette couche étant sèche, on peut planter les boutures. Le développement des racines est plus prompt et plus certain que par la méthode ordinaire.

J'ai observé que ce procédé est surtout excellent pour les boutures ligneuses et pour celles dont la reprise est assez difficile. J'ai opéré à la fin de septembre sur des verveines, des géraniums, des fuchsias, de la trétagne, etc., et surtout sur des rosiers, reconnus difficiles à reprendre de bouture.

Toutes les boutures de rosiers ainsi préparées et placées sous des cloches, font d'une végétation bien plus vigoureuse que celles qui n'ont pas reçu de collodion, dont quelques-unes n'ont même pas poussé.

Moyen de nourrir et d'engraisser les veaux après le sevrage

Aussitôt que les veaux sont sevrés, et qu'ils sont bien habitués à boire, on leur fait prendre trois fois par jour le breuvage composé de la manière suivante: on pèle quatre ou cinq patates pendant qu'elles sont très chaudes, et sans leur laisser le temps de se refroidir, on les écrase dans un creuset avec un pilon, de manière à ce qu'il ne reste aucun grumeau. On y met une petite pincée de sel, trois ou quatre cuillerées de farine d'orge ou de sarrasin, et on y verse peu à peu de l'eau chaude, en remuant toujours avec le pilon jusqu'à ce que le tout soit en consistance de bouillie claire, on ajoute alors une chopine de lait et on fait boire tiède au veau. Au bout de trois semaines ou un mois de ce régime, il sera dans un état d'embonpoint parfait, surtout si de temps à autre on ajoute au mélange ci-dessus, un œuf frais battu.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, avril, 1873.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ située dans le Faubourg de la Paroisse de STE-ANNE DE LA POCA-TIERE, contenant quarante arpents en superficie, au parfait état de culture améliorée.

La maison agréablement située, au milieu d'immenses vergers entourés de haies vives, offre une résidence des plus spacieuses.

Conditions faciles.

Aussi à vendre: Un superbe piano.

S'adresser, sur les lieux, à

F. D. GUISE,

Notaire,

1er mai 1873.